

# Compte rendu de la réunion publique à SAINT RAMBERT EN BUGEY (AIN)

LE 27 Février 2019

## Thème : La fiscalité et les dépenses publiques.

Animateur : Mr Bernard RAVOIRE, Vice –Président des anciens Maires et Adjoints de l’Ain et ancien Maire d’Ambérieu en Dombes.

---

### La fiscalité :

- L’impôt sur le revenu devrait être plus progressif, avec plus de tranches et moins d’effet de seuil.
- Une tranche supplémentaire pour les plus riches devrait être créée.
- Il faut réduire les niches fiscales trop nombreuses.
- Tous revenus doivent être imposables.
- Un taux unique d’imposition et la CAF aide selon les difficultés financières du contribuable.
- Revoir les taux de TVA sur les produits nécessaires et augmenter sur les produits de luxe.
- Uniformiser le prix du carburant de la zone européenne.
- La suppression de la Taxe d’Habitation risque de mettre les communes en difficulté si pas de compensation de l’Etat et elle doit être réévaluée chaque année.
- Supprimer la dette 2 300 Milliards.
- Renationaliser les autoroutes et arrêter des ventes des entreprises publiques.
- Arrêt des cadeaux fiscaux : 150 Milliards.
- Traquer les fraudeurs (60 à 80 Milliards) et renforcer l’arsenal juridique.
- Moins d’impôt, cela veut dire aussi des services publics en moins.

### Les dépenses publiques :

- Le train de vie de l’Etat doit être revu à la baisse
- Les anciens Présidents de la République coûtent trop cher.
- Réduire le nombre de parlementaire.
- Les hauts fonctionnaires ne sont pas toujours affectés et les salaires trop élevés.
- Certains grands organismes nationaux et des commissions d’Etat n’ont pas d’utilité et coûtent chers.
- Restons humbles arrêter les honneurs quotidiens (Assemblée Nationale...).
- Le reclassement des hauts fonctionnaires pas toujours justifié.
- Permettre à l’Etat d’emprunter directement auprès de la BCE.

**Boite à idées :**

- Augmenter le smic à 1 500 € net.
- Les crédits d'impôt des grosses entreprises devraient être reversés aux PME et aux artisans qui embauchent (20 Milliards euros).
- Partager le travail sans perte de salaire (32 h).
- L'argent il y en a il faut aller le chercher.
- Anormal que les lois soient votées par un nombre réduit de Députés.
- Retour du service national.
- Favoriser les circuits courts pour les producteurs agricoles.
- Grandes écoles de l'administration forment les futurs fonctionnaires avec une pensée unique.
- En cas d'accident de trajet en covoiturage, légiférer sur l'indemnisation versée par la Sécurité Social.
- Au niveau local : favoriser le transport en commun en direction de la gare d'AMBERIEU EN BUGEY et vers le bassin d'emplois de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.